

Motion du CA de Paris 8

En convergence avec le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, le Conseil d'Administration de Paris 8, réuni à St Denis le 11 décembre 2009, dénonce les propositions faites le 13 novembre par les ministres de l'Education nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche concernant la réforme de la formation et du recrutement des enseignants. Celles-ci ont été unanimement rejetées par les organisations syndicales, la CDIUFM et la CPU comme ne tenant pas compte des conclusions des différentes concertations qui avaient été mises en place. Ces propositions, confirmées par le récent projet de circulaire sur la mise en place des diplômes nationaux de masters ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, tournent délibérément le dos à une formation conciliant les exigences scientifiques et les apports professionnels nécessaires aujourd'hui aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. Elles n'évoquent ni les Iufm, ni leurs personnels, ne dessinent aucun cadre national et ouvrent ainsi à de très grandes disparités territoriales. En outre, cette réforme condamne à court terme les masters recherche en LSHS, qui se voient contraints de marginaliser la formation à la recherche au profit de la préparation aux divers concours.

Ces projets aggravent encore les dispositions qui avaient suscité contre elles la forte mobilisation de l'an dernier. Le Conseil d'administration de Paris 8 considère qu'une telle réforme menace l'Education Nationale dans son fonctionnement et dans ses fondements. Il réitère son opposition, fermement exprimée dès l'automne 2008, à la réforme telle que conçue dans les textes ministériels des 13 novembre et 8 décembre.

Il appuie l'initiative de banalisation du mardi 15 pour participation à la journée intersyndicale de refus de la réforme de la formation des enseignants.

Il se réjouit d'apprendre que la question de la mastérisation sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion des 3 conseils.